

Les pronoms

I. Définition

Le pronom, comme son nom l'indique, est le remplaçant privilégié du nom, il est susceptible d'avoir les mêmes fonctions que le nom. Les pronoms sont en nombre fini (pronoms possessifs, pronoms démonstratifs, pronoms indéfinis, pronoms interrogatifs, pronoms relatifs).

Le pronom n'a généralement pas de genre et de nombre propre, il prend le genre du nom qu'il représente ou de la réalité qu'il désigne. Le pronom est un des cinq mots variables que comporte le français. Voir cependant neutre.

Les pronoms sont des **représentants** lorsqu'ils reprennent (se substituent à), un terme présent dans la phrase, terme souvent placé avant. Ce terme est appelé l'**antécédent** (*L'homme qui est venu. Les idées auxquelles vous pensez*). Les pronoms sont appelés **nominaux** lorsqu'ils n'ont pas d'antécédent (*Qui a fait ça? On veut savoir. Tout semble perdu*).

Seuls s'accordent réellement les pronoms relatifs (avec l'antécédent) et les personnels (reprise d'un élément de la phrase, presque toujours le sujet *Ces enfants grandiront-ils dans la paix?*). Voir à l'entrée spécifique à chaque catégorie de pronom les règles de l'accord.

Catégories	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
pronom personnel	il, lui, le	elle, la	ils, eux	elles
	je, me moi, tu, te, toi, se, soi, lui		nous, vous, les, leur	
pronom possessif	en, y		les miens, les tiens, les siens	les miennes, les tiennes, les siennes
	le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur	la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur	les nôtres, les vôtres, les leurs	
pronom démonstratif	celui, celui-ci, celui-là	celle, celle-ci, celle-là	ceux, ceux-ci, ceux-là	celles, celles-ci, celles-là
	ça, ce, c', ceci, cela			
pronom interrogatif	lequel, auquel, duquel	laquelle, à laquelle, de laquelle	lesquels, auxquels, desquels	lesquelles, auxquelles, desquelles
	qui, que, quoi, qui est-ce qui, qu'est-ce que,			
pronom relatif	lequel, auquel, duquel	laquelle, à laquelle, de laquelle	lesquels, auxquels, desquels	lesquelles, auxquelles, desquelles
	qui, que, quoi, dont, où			
pronom indéfini	aucun, d'aucun, untel, le même, chacun, l'un, quelqu'un, pas un, ni l'un ni l'autre, nul, plus d'un, (tout)	aucune, d'aucune, certaine, une telle, la même, chacune, l'une, quelqu'une, pas une, ni l'une ni l'autre, nulle, plus d'une, (toute)	d'aucuns, certains, différents, divers, tels, tous, les uns, quelques-uns, ni les uns ni les autres	d'aucunes, certaines, différentes, diverses, telles, toutes, les unes, quelques-unes, ni les unes ni les autres
	l'autre		plusieurs, les mêmes, les autres, d'autres	
	autrui, on, personne, qui, quiconque, rien, tout, n'importe qui, n'importe quoi...			
pronom numéral cardinal	un (seul)		deux, trois, quatre, cinq, cent, deux mille, quatre-vingts, deux cents, cinq cent huit, un million, etc.	
pronom numéral ordinal	le premier, le deuxième, le second, etc.	la première, la deuxième, la seconde, etc.	les premiers, les seconds	les premières, les secondes
	les deuxièmes, les troisièmes, etc.			

ATTENTION	<i>auquel cas</i> = déterminant / le règlement <i>auquel</i> je me réfère = pronom
Ne pas confondre déterminants et pronoms	<i>leur mère</i> = déterminant / elle <i>leur</i> donne = pronom
	<i>plusieurs années</i> = déterminant / <i>plusieurs y</i> sont arrivés = pronom
	<i>tout l'équipage</i> = déterminant / <i>tout</i> va bien = pronom
	<i>les hommes</i> = déterminant / la mer <i>les</i> attire = pronom
	<i>quatre joueurs</i> = déterminant / j'en prends <i>quatre</i> = pronom

II. Les pronoms personnels

Le pronom personnel a pour rôle essentiel de remplacer le nom (*Cet homme restaure une voiture ancienne, il la répare = il pour cet homme, la pour voiture*). Ils désignent les êtres ou les choses en marquant leur personne grammaticale.

Les pronoms personnels varient selon la personne et le nombre et **selon leur fonction**. Remplaçants du nom, ils peuvent avoir toutes les fonctions de celui-ci.

Selon la place qu'ils occupent par rapport au verbe, on distingue (sauf pour "**nous**" et "**vous**") des formes **conjointes** et des formes **disjointes**. Les formes conjointes sont directement jointes au verbe (*Je le prendrai*), les formes **disjointes** sont séparées du verbe (*C'est moi qui le prendrai*).

Lorsque le pronom est complément d'objet et qu'il renvoie au sujet, c'est-à-dire qu'il représente le même être ou la même chose que le sujet, il est dit **réfléchi**. La liste ci-dessous présente les formes des PRONOMS personnels, conjointes et disjointes, selon la personne, le genre, la fonction.

1ère personne du singulier :

- forme conjointe :

sujet : masculin ou féminin = **je**.

autre fonction : masculin ou féminin = **me**.

- forme disjointe :

toutes fonctions : masculin ou féminin = **moi**.

2e personne du singulier :

- forme conjointe :

sujet : masculin ou féminin = **tu**.

toutes fonctions : masculin ou féminin = **te**.

- forme disjointe :

toutes fonctions : masculin ou féminin = **toi**.

3e personne du singulier :

- forme conjointe :

sujet : masculin = **il**, féminin = **elle**.

objet direct : masculin = **le**, féminin = **la**.

objet indirect : masculin ou féminin = **lui**.

réfléchi : masculin ou féminin = **se**.

- forme disjointe :

non réfléchi : masculin = **lui**, féminin = **elle**.

réfléchi : masculin ou féminin = **soi**.

1ère personne du pluriel :

- masculin ou féminin, conjoint ou disjoint, toutes fonctions = **nous**.

2e personne du pluriel :

- masculin ou féminin, conjoint ou disjoint, toutes fonctions = **vous**.

3e personne du pluriel

- forme conjointe :

sujet : masculin = **ils**, féminin = **elles**.

objet direct : masculin ou féminin = **les**.

objet indirect : masculin ou féminin = **leur**.

réfléchi : masculin ou féminin = **se**.

- forme disjointe :

non réfléchi : masculin = **eux**, féminin = **elles**.

réfléchi : masculin ou féminin = **soi**.

Quelques remarques sont nécessaires sur les formes des pronoms personnels.

- "**je**, **me**, **le**, **te**, **la**, **se**" s'élident devant un mot commençant par une voyelle, un "h" muet, et devant "**en**" et "**y**".

- On distingue les formes **toniques** et **atones** : "**toi**, **moi**", par exemple, sont toniques (se prononcent avec sonorité), "**je**", "**tu**" sont atones (se prononcent sans accentuation).

- "**nous**" remplace "**je**" dans le pluriel de majesté (*Nous avons lu plusieurs commentaires = une seule personne a lu*).

- "**vous**" remplace "**tu**" dans le pluriel de politesse (*Comment allez-vous madame*).

- "**en**" et "**y**" sont des adverbes de lieu, mais ils peuvent devenir pronoms personnels. "**en**" a le sens de "de lui, d'eux, d'elle(s), de cela", "**y**" a le sens de "à lui, à elle(s), à eux, à cela".

- le pronom neutre "**il**" est souvent sujet apparent (*Il pleut. Il gèle. Il neige. Il est possible qu'il vienne. etc.*). Voir sujet apparent, sujet réel.

III. Ordre des PRONOMS personnels

Place du pronom personnel complément d'objet :

1. A un autre mode que l'impératif :

Les formes **atones** (me, te, se, lui, le, la, les, leur, vous) se placent **avant** le verbe ou **avant** l'auxiliaire dans les temps composés (*Il le lira. Je le lirai. etc.*).

Si le verbe à deux compléments d'objets, l'un direct, l'autre indirect, c'est le complément d'objet indirect qui vient en premier (*Il me le donnera. Je te l'ai donné.*).

Notez : l'exception de "lui" et "leur" où la position est inverse (complément d'objet direct en premier *Tu le lui donneras. Vous le leur donnerez.*).

Les formes toniques (toi, soi, moi, lui, elle(s), nous, vous, eux) se placent, la plupart du temps, **après** le verbe (ou l'auxiliaire dans les temps composés (*Nous le donnerons à eux! Tu l'as fait, toi.*).

2. A l'impératif :

Avec un impératif non négatif le pronom complément d'objet se place **après** le verbe (*Prends-le. Embrasse-moi*). S'il y a deux pronoms, le complément d'objet direct vient en premier (*Prends-le-lui. Soigne-le-moi*).

Avec un impératif négatif le pronom complément d'objet se place **avant** (*Ne le prends pas. Ne m'embrasse pas*). S'il y a deux objets, le complément d'objet indirect vient en premier (*Ne le lui prends pas*). Même exception que ci-dessus pour "leur" et "lui".

3. Si l'objet est complément d'un infinitif, **lui-même complément du verbe principal**, le pronom objet se place immédiatement **avant** l'infinitif (*Vous finirez par le réussir. Arriverez-vous à lui expliquer*).

Exceptions : si le verbe principal est "voir, entendre, laisser, sentir, regarder, faire, envoyer", le pronom objet se place **avant le verbe principal** (*Je le vois fuir. Je l'entends chanter. Je le regarde peindre*). A moins, voir ci-dessus, qu'il ne soit à l'impératif affirmatif (*Vois-le fuir. Entends-le chanter. Regarde-le peindre*).

IV. Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs ont la même forme que les adjectifs possessifs **toniques** (accentués) **mien, tien, sien**, etc. Les pronoms possessifs se forment en ajoutant l'article défini (**le, la, les**) à ces formes toniques.

Les pronoms possessifs varient **en nombre, en genre, et en personne**. Dans les formes ci-dessous, les personnes sont présentées dans cet ordre : 1er personne, 2e personne, 3e personne.

Un seul objet, un seul possesseur :

masculin : **le mien, le tien, le sien.**

féminin : **la mienne, la tienne, la sienne.**

Un seul objet, plusieurs possesseurs :

masculin : **le nôtre, le vôtre, le leur.**

féminin : **la nôtre, la vôtre, la leur.**

Plusieurs objets, un seul possesseur :

masculin : **les miens, les tiens, les siens.**

féminin : **les miennes, les tiennes, les siennes.**

Plusieurs objets, plusieurs possesseurs :

masculin ou féminin : **les nôtres, les vôtres, les leurs.**

V. Les pronoms démonstratifs

Les formes des PRONOMS démonstratifs sont **simples** ou **composées**. Les formes composées s'obtiennent en liant par un trait d'union les adverbes "ci" et "là".

1. **Formes simples :**

masculin singulier = **celui**

féminin singulier = **celle.**

masculin pluriel = **ceux.**

féminin pluriel = **celles.**

neutre = **ce.**

2. **Formes composées :**

masculin singulier = **celui-ci, celui-là.**

féminin singulier = **celle-ci, celle-là.**

masculin pluriel = **ceux-ci, ceux-là.**

féminin pluriel = **celles-ci, celles-là.**

neutre = **ceci, cela, ça.**

Le pronom démonstratif remplace souvent un nom précédé d'un adjectif démonstratif (*Veux-tu cette chaise ou celle-là*). Pronom, il peut avoir toutes les fonctions du nom. Voir fonctions du nom. Quelques emplois particuliers sont présentés ci-dessous.

Ce : s'emploie très fréquemment comme sujet, presque toujours devant le verbe "**être**" (*C'est très beau*), ou devant un pronom relatif (*Ce que tu me dis me surprend*). "**Ce**" s'élide devant une voyelle, il s'élide en prenant une cédille devant un "a". (Voir ce pour les fonctions possibles, voir élision).

Celui, celle(s), ceux : doivent toujours précéder un participe, un complément introduit par "**de**", ou une subordonnée relative (*Je vous donne celle de ma fille. Je vous présente ceux qui ont triomphé ce matin. Voici son dessin, voici celui réalisé par mon fils*). Les autres constructions sont critiquées.

Les **formes composées** expriment un rapport nuancé par "**ci**" et "**là**". "**Ci**" exprime la proximité, "**là**" l'éloignement (*Prenez celui-ci (le plus proche) je prendrai celui-là (le plus éloigné)*). Dans une comparaison ou un parallèle, "**ci**" renvoie au dernier nommé, "**là**" au premier nommé.

Le pronom démonstratif a souvent un complément. Il fait partie, avec les indéfinis et les interrogatifs, des trois PRONOMS pouvant recevoir un complément (*Ceux d'entre nous. Celle de mes amies, etc.*).

VI. Les pronoms indéfinis

La plupart du temps, le pronom indéfini remplace un nom introduit par un adjectif indéfini (*Chacun se replia sur lui-même* = chaque auditeur, chaque homme, chaque assistant, etc.). Le pronom indéfini sert à désigner de façon vague des êtres ou des choses dont l'idée est **exprimée ou non** dans le contexte.

Comme l'adjectif indéfini, il présente des formes variées et peut exprimer des quantités nuancées. Certains adverbes de quantité (beaucoup, combien, assez, peu) jouent d'ailleurs parfois le rôle de PRONOMS (*Beaucoup sont revenus*).

Forme des PRONOMS indéfinis :

personne, rien, aucun(e), d'aucun(e)s, nul(e)s, l'un(e), l'autre, l'un(e) et l'autre, ni l'un(e) ni l'autre, pas un(e), plus d'un(e), plusieurs, tout, on, quelqu'un(e), quelque chose, autrui, certain(e)s, autre chose, chacun(e), tout un chacun, d'autres.

On range dans cette catégorie des locutions du type : **je ne sais qui, dieu sait quel, n'importe quoi, etc.**

"**Aucun**", qui au singulier marque une quantité nulle (*Je n'en veux aucun*), garde au pluriel l'idée d'une quantité partielle (*D'aucuns penseraient que tu l'as fait exprès* = certains).

"**On**" peut être introduit par l'article défini (*L'on s'amuse bien à ce que je vois*). Il est toujours sujet.

"**Nul**" s'accompagne toujours de l'adverbe de négation (*Nul ne veut bouger le premier*). Il est toujours sujet et ne s'emploie qu'au singulier.

VII. Les pronoms interrogatifs

Le pronom interrogatif est mis à la place d'un nom **introduit** par un adjectif interrogatif (*Qui a cassé le vase?* = quel homme, quelle femme, quelle personne, quel soldat, etc.).

Le pronom indéfini sert à désigner de façon vague des êtres ou des choses dont l'idée est **exprimée ou non** dans le contexte.

Pronom, il a toutes les fonctions du nom qu'il soit en subordonnée ou en indépendante, voir fonctions du nom.

Les formes des pronoms interrogatifs sont les mêmes que celles des pronoms relatifs moins "**où**" et "**dont**" ("**où**" se trouve dans l'interrogation mais il est toujours adverbe).

Comme pour les relatifs, certaines formes sont invariables "**qui?**, **que?**, **quoi?**", d'autres variables "**lequel?** **laquelle?** **lesquelles?**".

On emploie régulièrement des formes renforcées par les périphrases "**est-ce qui?**", "**est-ce que?**" (*Qui est-ce qui a cassé le vase? Qu'est-ce que vous voulez?*).

"**Qui?**" est normalement masculin singulier, il n'interroge que sur des personnes. Construit sans préposition, il est généralement sujet (*Qui est venu?*). Il peut être aussi attribut ou complément.

"**Que?**" est un neutre. Il est généralement COD mais il peut être attribut ou même sujet.

"**Quoi?**" est un neutre singulier. Il peut être sujet - dans l'interrogation directe (*Quoi de plus attendrissant?*). Mais il est toujours complément dans l'interrogation indirecte (*Il ne sait quoi dire. Savez-vous à quoi il pense?*).

Le pronom interrogatif peut avoir un complément.

Il fait partie, avec les indéfinis et les démonstratifs, des trois pronoms pouvant recevoir un complément (*Qui d'entre nous le fera? Qui de mes amis...*).

VIII. Les pronoms relatifs

Le pronom relatif est mis à la place d'un nom **introduit** par un adjectif relatif (*Je me souviens d'un homme qui avait dit l'avoir vu = qui mis pour lequel homme*). Mais, en même temps, le pronom relatif introduit un lien (une relation) entre les deux propositions. Il met donc en relation un nom (ou un pronom) avec une proposition qui explique ce nom ou ce pronom. (*Il y avait un enfant qui portait un gros bouquet*). Le nom (ou le pronom) que représente le pronom relatif est dit **son antécédent**.

Les pronoms relatifs sont **simples** ou **composés** :

1. **formes simples invariables** : "qui, que, quoi, dont, où".

2. **formes composées** :

masculin singulier : **lequel, duquel, auquel**.

féminin singulier : **laquelle, de laquelle, à laquelle**.

masculin pluriel : **lesquels, desquels, auxquels**.

féminin pluriel : **lesquelles, desquelles, auxquelles**.

3. on peut ajouter à ces formes, d'autres composés, pris comme des **relatifs indéfinis** : *quoi que ce soit qui, qui que ce soit qui, quiconque, qui que, quoi que, etc.*

Variable ou non, c'est l'antécédent qui décide du genre et du nombre (*La femme qui est venue. L'homme qui est venu*).

L'antécédent peut être :

- un **nom** (ou syntagme nominal) : *C'est la jolie petite maison en bois qui lui plaisait tant.*

- un **pronom** (surtout personnel ou démonstratif) : *C'est vous qui êtes venu hier. Parmi tous ces livres celui qu'il préfère c'est celui-ci.*

- un **adjectif qualificatif** : *C'est la plus grande que j'ai vue.*

- un **adverbe de lieu** (ici, là) : *C'est là que nous étions. C'est ici que nous avons mangé.*

- parfois toute une **proposition** : *Finissez votre travail après quoi nous verrons.*

Remplaçant du nom, le pronom relatif peut avoir toutes les fonctions du nom. S'il n'est pas introduit par une préposition, il est toujours le premier mot de la proposition.

Quelques emplois particuliers méritent attention :

"**dont**" : peut s'appliquer à des personnes ou à des choses. Il est souvent complément de nom (*Le spectacle dont nous parlons*), mais il peut avoir bien d'autres fonctions. Complément de l'attribut, du verbe, du complément d'objet direct, du sujet, il marque la cause ou la possession, la matière, la manière, le moyen, etc. Il peut même, parfois, avoir une double fonction, complément du sujet et du complément d'objet (*Les pauvres femmes dont les époux gaspillent la fortune*).

"**qui**" : comme sujet, s'applique à des choses ou des personnes (*Celui qui a dit ça est un menteur. Prenez la route qui tourne*). Comme complément, "**qui**" est précédé d'une préposition et ne s'applique pas aux choses (*La femme à qui il envoie des fleurs*).

"**que**" : s'applique à des personnes ou des choses. Il peut être sujet, complément ou attribut. Il est généralement complément d'objet direct (*Voici le livre que j'ai aimé*).

"**quoi**" : ne s'applique qu'à des choses, il est toujours complément et presque toujours précédé d'une préposition (*Il a de quoi faire. Voici de quoi nous parlions*).

"**où**" : ne s'applique qu'à des choses et est toujours complément circonstanciel de temps ou de lieu.